

Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil
contractuel du ministère des Armées

Contrôleur des Chantiers F/H

Brest, Bretagne, France

Type de contrat	Niveau d'études
CDI	CAP - BEP ou équivalent
Prise de fonction souhaitée	Date limite de candidature
01/02/2024	-
Domaine professionnel	Niveau d'expérience
INFRASTRUCTURE, BTP, MAINTENANCE	Confirmé (5 à 10 ans)
Rémunération	Avantages liés au poste
1 750€ à 1 830€ mensuel net 26 925€ à 28 155€ annuel brut (selon expérience)	Restauration collective Parking RTT
Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
-	Non

Descriptif de l'organisation

Le ministère des armées assure la protection du territoire, de la population et des intérêts français. Il est également impliqué dans les missions de service public. Pour la réalisation de ses missions, le ministère des armées emploie, outre les militaires, plus de 60 000 civils en France et à l'étranger. Les agents civils apportent leurs compétences techniques ou administratives dans le cadre de missions à forts enjeux ! Devenez Civils de la Défense : contribuez à un monde plus sûr en rejoignant le ministère des armées en CDD ou en CDI !

Le service d'infrastructure de la défense (SID) est l'opérateur référent pour la construction, la maintenance et l'entretien du domaine immobilier du Ministère des Armées, qui représente 40% du Parc de l'Etat, et l'achat d'énergie. La gestion de ce parc mobilise 7.000 personnes en métropole et en outremer, 65% de civils et 35% de militaires, sur les domaines de compétences technique, administratif et juridique.

Descriptif des missions

Nous recherchons un Contrôleur des Chantiers pour notre établissement de Brest.

#brestlife

Au sein de la section ingénierie de la maintenance, vous travaillez en lien avec un chargé d'affaires dans les missions de surveillance de travaux dans le cadre du maintien en condition des infrastructures.

Activités principales :

- Surveiller le domaine bâti et non bâti de son périmètre,
- Participer à la planification, à la préparation et à la réception des travaux en lien avec le chargé d'affaires (y compris métrés) ,
- Participer aux visites préalables à la rédaction des plans de prévention ,
- Participer aux réunions de chantier, y compris en l'absence du chargé d'affaires, rédiger les comptes rendus sommaires de réunions ,
- Contrôler la bonne exécution des travaux sur les chantiers,
- Réceptionner les travaux d'entretien courant ,
- Veiller à l'application des règles de sécurité et de protection des travailleurs sur le chantier .

Activités annexes :

- Planifier des rendez-vous avec les entreprises pour établir des devis de travaux relatifs aux opérations retenues ou aux demandes de travaux SILLAGE ,
- Réaliser l'engagement juridique des commandes dans CHORUS formulaire; attester des services faits dans CHORUS formulaire ,
- Suivre les indicateurs GTP et assurer la transmission des extractions de l'application métier.

Informations pratiques :

- CDI ou CDD de 3 ans renouvelable suivant profil
- Proposition de rémunération évolutive selon votre expérience
- Permis B
- Poste soumis à enquête administrative pour le renseignement et la sûreté

Profil recherché

Diplômé a minima d'un CAP/BEP ou Bac Pro de la filière BTP/Génie civil ou maintenance, vous disposez d'une première expérience dans le bâtiment en tant que contrôleur des chantiers.

Organisé, rigoureux et dynamique, vous êtes reconnu pour votre sens du service, votre autonomie et vos prises d'initiative. Vous appréciez le travail en équipe.

Compétences requises :

- Connaissance des techniques élémentaires de construction,
- Maîtrise des programmations d'entretien sur un bâtiment,
- Connaissance des règles du marché public de travaux.

Process de recrutement

- Si votre candidature est présélectionnée, vous serez contacté(e) par téléphone pour apprécier vos attentes et motivations.
- Si vous êtes sélectionné(e) après cette première étape, vous serez reçu(e) en entretien par l'employeur et éventuellement le service des ressources humaines.

- Vous serez à l'issue de cet entretien informé(e) par l'employeur des suites données à votre candidature.